



# **SDM Informations**

## *Bulletin édité par l'association*

# **Sauvegarde des Mesnuls**



### **L'ÉDITORIAL**

Notre association est officiellement « réactivée » depuis le 3 octobre 2015, et nous avons repris les dossiers qui sommeillaient. Parmi ceux-ci **la rubrique des déplacements est apparue comme l'urgence** sur laquelle nous devons travailler sans tarder. Ce numéro de SDM-Informations est donc dédié à des sujets qui de manière directe ou indirecte y participent.

Les 2 illustrations montrent bien que **notre environnement a changé en un siècle**. Les tilleuls ont moins fière allure maintenant et ils sont moins nombreux ! La nonchalance apparente de notre cantonnier des années 1910, appuyé sur son balai, a fait place à la responsabilité qui devrait être sans faille d'un conducteur de ces « bahuts » de plusieurs dizaines de tonnes dont **le nombre ne cesse de croître de même que leur tonnage et leur longueur** (on arrive à 44 tonnes et près de 20 m aujourd'hui).

La SDM a été invitée par la municipalité à réfléchir à la meilleure manière de « gérer » le flux croissant, qui a doublé en 10 ans, des véhicules traversant le village. Nous y participons d'autant plus volontiers qu'il y a près de 20 ans que nous travaillons, sur des sujets de même nature, avec les autres associations locales, départementales et nationales qui se préoccupent des atteintes à notre environnement. Tout en cherchant des solutions pour traiter les conséquences nous nous efforçons de traiter les causes ; après l'on verra si les problèmes perdurent !



Je profite de ce début d'année, bien que touchés comme tous les français par des événements graves, pour vous présenter nos vœux, pour apprécier, chacun où nous sommes et ce que nous sommes, les petits et les grands bonheurs qui illumineront notre année 2016.

*Marc Rémond*  
*Président de la SDM*



**JANVIER 2016**

# Aménagement du village.....



Suite à la mobilisation d'un collectif d'habitants émus du projet de la Mairie consistant à faire passer les poids lourds sur une route située sur le mail et le bord de l'étang, le mouvement a intégré la SDM lors de sa réactivation. Depuis, un certain nombre d'actions ont été entreprises.

Le Conseil Municipal a confié à un cabinet juridique spécialisé l'étude du dossier, dont extraits :

1. **Le Maire a récupéré, depuis 2011, les pouvoirs sur la RD191 qui n'est plus classée** « Route départementale à grande circulation » ;
2. **Le Maire peut donc réglementer la circulation sur cette voie** si la tranquillité publique, la qualité de l'air et/ou la protection d'espèces animales ou végétales etc. sont impactées. On peut considérer qu'au moins les deux premiers points correspondent à notre situation. Les choix de réglementation vont de l'interdiction de l'accès à notre route à certains horaires par un certain type de véhicules jusqu'à l'interdiction totale de circuler aux véhicules d'un certain tonnage ;
3. **Le Maire procédera par « arrêté motivé »,** ce qui nécessite un dossier solide afin d'éviter le rejet dudit arrêté par la sous-préfecture ou bien d'être attaqué par les transporteurs routiers ;
4. **Il n'est pas nécessaire pour la commune de prévoir une voie de contournement** dans la mesure où un trajet logique existant emprunte l'A13 (depuis Epône et l'A12), puis la RN10 jusqu'aux Essarts. En effet, les camions « coupent » par les Mesnuls en raison de la gêne occasionnée par les feux de Trappes. Il semble que les travaux sur la RN 10 redeviennent prioritaires au Conseil Territorial.

Depuis Septembre, la Mairie a constitué un groupe de travail avec 3 élus et 3 Mesnulois. Des réunions ont eu lieu pour trouver la meilleure façon de **dissuader les poids lourds** et **contraindre tous** les véhicules à respecter le code de la route.

Il est donc prouvé que dans les virages de la Poterne du château et devant la Mairie, les camions ne peuvent pas respecter le code de la route. Ils doivent se déporter sur le côté gauche. Leur passage porte préjudice aux riverains (pollutions diverses : bruit, qualité de l'air, fissuration des murs, etc..), rend difficile l'activité de Châteaufort (27 emplois sur la commune), et représente un danger réel au niveau de l'école, des passages piétons, etc.... ! D'autres villages sont aussi impactés par les camions particulièrement Mareil le Guyon, Nézel et Maule.

Lors de la dernière réunion élus/mesnulois début Décembre nous avons appris que le dossier juridique était en cours de finalisation. Un arrêté de limitation de tonnage des camions sera donc pris par la Mairie début 2016. Il sera appuyé par un dossier "photos" réalisé conjointement par la SDM et la Mairie. La Préfecture ne semble pas s'opposer à ce projet. Nous pouvons donc espérer être enfin débarrassés des nuisances créées depuis des années par les poids lourds... Nous devons cependant patienter encore deux mois après la date de l'arrêté, délai de recours éventuel.

Afin de s'assurer que les camions respecteront l'interdiction, plusieurs mesures ont été envisagées : appui de la gendarmerie, aménagements divers gênant le passage : bacs à fleurs et/ou stationnements en chicane etc. Cela permettrait par ailleurs de régler au moins partiellement le problème du respect de la vitesse, sujet en cours de traitement avec la demande d'un radar tronçon par la Mairie. Si la demande n'aboutissait pas, il serait possible de faire une demande de radar double sens moins onéreux.

**La cause principale des problèmes : les poids lourds. Si nous réussissons à ce qu'ils ne passent plus aux Mesnuls, et que les mesures pour réglementer la vitesse sont prises, il est bien évident que la déviation deviendra sans objet.**



## LES SENTES ET CHEMINS RURAUX

Ils font partie de l'originalité de notre Village et constituent un autre visage de notre commune. Les Mesnuls comptent aujourd'hui environ 10 kilomètres de sentes et chemins ruraux. Ce sont des passages se faufilant entre maisons et jardins et préservés de la circulation automobile.



En 2003, munie du livret de "l'Etat de reconnaissance des Chemins Ruraux" existant sur la Commune, la SDM en arpentant les sentes, avait constaté que plusieurs sentes étaient fermées ou partiellement inaccessibles. Aujourd'hui la SDM participe au groupe de travail constitué par la Mairie qui souhaite établir l'état des lieux de ce réseau, le but étant de mettre en valeur les zones d'intérêts de notre Commune de faire découvrir notre patrimoine et notre environnement proche.

Accéder à pied au centre du Village en limitant le recours à un véhicule motorisé ;

Accéder à pied à l'école et faire prendre conscience aux enfants qu'ils participent à la préservation de leur environnement Favoriser leur équilibre et leur donner l'habitude quotidienne d'une activité physique ;

**Pourrait-on imaginer le pédibus comme l'un des devenirs de nos sentes et chemins ruraux ?**

# Aménagement du village.....

La SDM traitera ce sujet dans les mois qui viennent

## LES VOIES VERTES : AXES DE COMMUNICATION INTER-VILLAGES

Elles font partie d'un schéma national, répondent à des caractéristiques techniques précises, sont dédiées aux véhicules non motorisés (piétons, vélos, rollers, etc..)

La SDM avait réalisé en 2005 une enquête démontrant que le projet de voies vertes recueillait l'unanimité auprès des habitants des Mesnuls qui étaient prêts à les utiliser pour les loisirs, les déplacements de proximité, les déplacements des enfants. La COP 21 nous joint à progresser dans toutes les initiatives qui permettent d'éviter les émissions de CO2.



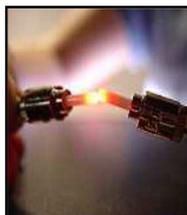
## LES COMMUNICATIONS : LA FIBRE AUX MESNULS

Le site [WWW.SDM-LESMESNULS.FR](http://WWW.SDM-LESMESNULS.FR) prolonge cet article et donne les précisions nécessaires à la meilleure compréhension des enjeux.

On peut le déplorer mais qu'on le veuille ou non, la consommation numérique ne fait que croître ; les sous-préfectures ferment leurs services au profit de sites internet, les téléviseurs Ultra Haute Définition (4K) font leur apparition, nos documents se dématérialisent et se stockent en ligne (le cloud) et que dire de nos activités professionnelles ? Une famille actuellement détient en moyenne 4 écrans (faites votre compte), elle en aura 10 en 2018 et 13 en 2022. En fait, on estime à 50 % par an l'augmentation de débit requis par un foyer. Plus impressionnant encore, « la France pourrait accroître la part du numérique dans son PIB de 100 Milliards € par an », pour atteindre 1000 Milliards € en 2025<sup>1</sup>.

Fort de ces constats, l'État s'est doté d'un budget de 20 Milliards d'euros, financé principalement par les collectivités territoriales et les opérateurs privés (Orange, SFR, Free, Bouygues, ...), et a entrepris la mise à disposition du Très Haut Débit à la population française d'ici 2020 à 2025. Ce sont 160 Millions € qui sont engagés pour les Yvelines. La situation économique actuelle des collectivités semble conduire à des réorientations plutôt à la baisse.

Cet aménagement se traduit par le déploiement de la fibre optique un peu partout dans la région sous le vocable de FTTH<sup>2</sup>. Les débits que la fibre peut acheminer sont 5 à 50 fois plus importants que ceux proposés par les lignes téléphoniques (ADSL)<sup>3</sup>, quasiment sans perte et pour de faibles coûts d'entretien. Certaines solutions mixtes (FTTx)<sup>4</sup>, alliant la fibre aux réseaux traditionnels, téléphone ou au câble, offrent des caractéristiques plus ou moins performantes en terme de débit et de fiabilité.



### Comment sommes-nous concernés aux Mesnuls ?



Malheureusement la fracture zone urbanisée/zone rurale risque encore de s'amplifier : 54 communes du département, dont Les Mesnuls, sont considérées en difficulté numérique avec des débits allant de 2 à 30 Mbit/s<sup>5</sup>.

Il leur serait proposé une solution pré-FTTH avant 2017 avec la possibilité d'être raccordé en fibre après 2020. C'est bien là qu'est le problème. Le pré-FTTH ou MeD<sup>6</sup> n'est acceptable que si les débits théoriques fournis sont de l'ordre de 100 Mbit/s.

Pourquoi souffririons-nous un internet moins performant que celui disponible à Levis-Saint-Nom ou à Montfort ? Une fourniture de 30 Mbit/s peut paraître satisfaisante à ceux qui ne disposent que de 3 Mbit/s aujourd'hui ; utilisez un téléviseur 4K et un téléphone et c'en est fini d'internet. De plus, qui peut croire sérieusement que les aménageurs vont « à demi » nous équiper maintenant puis y revenir à peine quelques années plus tard ?

Le sujet est essentiellement technique, quantifiable et prédictible. Il est impératif d'adopter dès aujourd'hui une attitude proactive. Nos communes doivent se doter, jusqu'à l'achèvement des travaux, d'un référent, non pas vaguement informé, mais l'intransigent défenseur de nos intérêts ; un véritable lobbyiste agissant inlassablement auprès de tous les décideurs et aménageurs. Ne pas développer la fibre à 100 Mbit/s maintenant serait un échec aux lourdes conséquences pour le futur de nos villages avec en prime un impact désastreux sur la valeur de nos habitations. Les mois à venir seront déterminants pour notre avenir numérique commun, nous ne devons pas manquer ce rendez-vous, restons exigeants sur le sujet.....

(1) Rapport Mc Kinsey France-Accélérer la mutation numérique des entreprises (2) Fiber To The Home (la fibre jusqu'à l'habitation) (3) Internet via le cuivre (téléphone) (4) Fibre optique + cuivre ou câble sur les derniers mètres (5) Mégabits par seconde (6) Montée en Débit



# Vie Associative

- « Mise en sommeil » en juin 2014, la **Sauvegarde des Mesnuls a repris ses activités** pour participer au maintien, voire l'amélioration de la qualité et du cadre de vie de notre village et environs, en liaison avec les autres mouvements associatifs dont elle fait partie.

- Comme par le passé, la **SDM travaillera**, dans les meilleurs termes souhaitables, **avec l'équipe municipale**. Un premier dossier a été traité de

manière très positive et encourageante, celui de l'interdiction du passage des poids lourds en centre village. Dossier mené rapidement et avec efficacité de part et d'autre. La **SDM s'en réjouit** et souhaite voir cette collaboration perdurer.

- Lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 3/10/2015 le **nouveau Conseil d'Administration** de la **SDM a été élu**.

## Que fait la SDM ?

- ✓ C'est d'abord un observatoire qui s'attache à détecter à la source les projets dommageables pour notre environnement. En effet, plus on agit tôt, plus on peut réduire les nuisances voire les éliminer.
- ✓ La SDM informe les habitants concernés et entreprend des actions auprès des décideurs, des administrations et des organismes impliqués.
- ✓ La SDM agit en liaison étroite avec les associations analogues des villages voisins (*l'union fait la force !*)
- ✓ En outre, au plan local, la SDM entreprend ou participe à des opérations de rénovation du patrimoine, et organise des manifestations (promenades-découvertes, rallyes, réunions d'informations... afin de développer le contact entre mesnulois(es). En septembre dernier, la SDM a participé
  - Au Forum des Associations
  - Aux Journées Européennes du Patrimoine en assurant le site de la villa Gallo-romaine à la Millière.

**4004,85 €** → C'est le « trésor » de la SDM au 30/11/15  
(après soustraction d'un chèque de 1 000€ non encore débité par l'ADRACHME pour les fresques de la Millière.)

**54** → C'est le nombre d'adhérents au 7/12/15

Pour la SDM, il est difficile aujourd'hui d'effectuer des prévisions solides (*l'antériorité sur l'année 2014 n'est pas significative car l'association s'acheminait vers une mise en sommeil*). L'avenir financier, compte tenu des dossiers en cours, se présente bien, Le bilan sera présenté lors de la prochaine Assemblée Générale, après quelques mois d'activité.

**Venez soutenir nos actions en adhérant à la SDM.**

## Les membres du C.A.



Président

**MARC RÉMOND**

Vices Présidentes

**HÉLÈNE ARSICAUD**

**CHRISTINE LAMCHA**

Trésorier

**RICHARD SARFATI**

Trésorière Adjointe

**CHANTAL BOUCHAREYCHAS**

Secrétaire

**CLAIRE HUGUES**

Secrétaire Adjoint

**JEAN-FRANÇOIS MOREAUX**

Conseiller(es) Techniques

**CHIARA COLOMBINI**

**DANIEL LEVET**

**MICHEL TAYALS**

## Pour contacter la SDM...



⇒ **LA BOITE AUX LETTRES DES ASSOCIATIONS SITUÉE À GAUCHE DE LA MAIRIE**

⇒ **LE SITE INTERNET :**

**[WWW.SDM-LESMESNULS.FR](http://WWW.SDM-LESMESNULS.FR)**

